

Résumé de la réunion de rentrée maternelle

Bienvenue à tous et merci à tous les parents qui ont participé à cette réunion de parents collective.

Présentation de l'équipe enseignante, des accueillantes et administrative, du PMS et de la logopède.

Covid : N'oubliez pas de bien respecter les règles en vigueur en faisant les quarantaines demandées.

C'est le médecin qui décide le retour d'un enfant à l'école.

Je croise les doigts car nous n'avons pas encore dû fermer une classe.

Les parents rentrent masqués dans l'école et tout le monde se désinfecte les mains.

Lorsqu'une personne de la famille est positive, gardez votre enfant et faites-le tester.

Horaires : L'école ouvre ses portes à 7h30. Les parents qui ont des soucis par rapport à leur travail peuvent les déposer à partir de 7h15. Les garderies du matin sont tout à fait gratuites.

Attention, à partir du lundi 13 septembre les parents de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle ne rentreront plus dans l'école le matin. Certains parents ne rentrent déjà plus et c'est très bien.

Les cours commencent en maternelle à partir de 8h20 et se terminent à 15h.

A partir de 8h45 on ne rentre plus dans l'école sauf si on a dû se présenter à un rendez-vous, alors vous venez avec une preuve.

L'école maternelle n'est obligatoire qu'à partir de la 3^{ème} maternelle. Donc pour toute absence des enfants de 3^{ème} maternelle, il faudra apporter un justificatif ou un certificat médical s'ils sont absents 3 jours ou plus.

A 15h10, si vous n'êtes pas là, votre enfant sera dirigé vers la garderie qui sera payante à partir de 15h30.

L'école ferme ses portes à 17h45. Etre en retard une fois c'est toujours possible, merci de prévenir l'école pour que votre enfant ne s'inquiète pas. A partir de 3 retards, une amende de 10 euros vous sera demandée.

Toutes les personnes qui travaillent à l'école ont une vie de famille également.

Repas chauds : Ils ont commencé à partir d'aujourd'hui. Ils sont gratuits, il n'y a jamais de porc dans notre école mais nous ne pouvons pas dire que c'est Halal.

Si vous ne désirez pas que votre enfant prenne le repas chaud ou si il a trop d'allergies, merci de lui donner des tartines ou sandwiches. Nous ne réchauffons rien, il n'y a qu'un micro-ondes pour toute l'école.

Documents administratifs :

Très important de les rendre rapidement. Dès que vous changez d'adresse ou de GSM merci de prévenir l'école pour qu'on sache à tout moment vous contacter.

Parascolaire :

Les activités parascolaires reprendront à partir du lundi 20 septembre, vous aurez les documents demain.

Le lundi : il y aura cuisine avec Mme Marie

Le mardi : pas d'atelier car les enseignants sont en concertation

Le mercredi : Danse avec Mme Larisa

Le jeudi : Yoga, relaxation, massage avec Mme Marie-Laure

Le vendredi : Art plastique et musique avec Mme Marie

L'atelier commence à 15h30 et se termine à 16h30. Il faut 5 participants minimum pour que l'atelier soit organisé. Le coût de 10 ateliers revient à 60 euros ou 65 euros pour la cuisine.

Comité des parents :

Si des parents ont envie de s'investir dans l'organisation de différentes activités, ils peuvent donner leurs coordonnées à l'enseignante ou à Mme Laura.

Conseil de participation :

Le conseil de participation est obligatoire dans toutes les écoles. Nous cherchons donc 2 parents.

Il faudra pouvoir se libérer 3 ou 4 fois sur l'année pour une réunion. Le Pouvoir Organisateur vous présentera ainsi les différents projets de toutes les écoles.

N'oubliez pas de visiter régulièrement le site de notre école : www.ecolesaintetrinitecardinalmercier1.be

Ou la page Facebook : Ecole Sainte Trinité à Ixelles.

Gratuité à l'école maternelle : On ne peut demander que 45€ pour les activités extérieures (théâtre, musée, visite..) et 100€ pour les sorties avec nuitées (Neufchâteau)

On ne peut plus vous demander de matériel scolaire.

Les frais de garderie, de surveillance ce sont des services rendus à l'école donc vous avez le choix d'inscrire votre enfant à ces services ou de venir les rechercher.

La rentrée fut très mauvaise au niveau nombres d'élèves (covid ? dénatalité ? Ixelles commune trop chère ?), donc si vous connaissez des enfants qui ont entre 2,5 ans et 12 ans, ils peuvent venir s'inscrire. Faites notre publicité.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire. Nous ferons tout ce que nous pourrons pour que votre enfant soit heureux dans notre école.

Mme Brisack

Directrice de l'école Sainte Trinité

